## [COMMUNIQUE DE PRESSE] CRISE SANITAIRE ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ Pensons la protection sociale des travailleurs perdant leur emploi.

Le gouvernement vient d'annoncer la contribution des organismes complémentaires santé à hauteur de 1,5 milliard pour financer les dépensesde santé liées à la crise sanitaire. C'estun effort important qu'il faudra sans doute ajuster en fonction de la réalité des dépenses etdes rentrées de cotisations de ces organismes. La CFDT suivra avec attention l'évolutiœles équilibres des régimes, très liés à lasituation de l'emploselon les secteurs d'activité

Pour la CFDT, l'urgence est de penser la continuité de la protection sociale des travailleurs, au moment où la mace sur l'emploi est inédit eaucoup de travailleurs, notamment les salariés de TPE vont perdre le ur emploi, au cours de licenciements, avec parfois la faillite de leur entreprise. Dans cette période de crise sanitaire, les questions de santé et de prévoyance deviennent cruciales pour chacun, surtout avec le retard de soins constaté au sortir du confinement.

C'est bien maintenant qu'il faut sécseni la protection sociale des travaille timasgilisés par les pertes d'emplois.

La portabilité est un dispositif de complémaire santé et prévoyance conquis par la CFDT au moment de l'ANI de 2008 et amélioré en 2013. Il permet à un travailleur licenciée bénéficier de son contrat collectif d'entreprise, jusqu'à un an après son licenciement. La CFDT demande aux employeurs et organisms complémentaires d'activer à plein dispositif pour qu'il soit simplaccessible et effetivement utilisé

La portabilité n'est toutefois pas garantie en cas de faillite, car la raison sociale de l'entreprise et tous ses contrats disparaissent. La CFDT demande donc d'élargir la portabilité à ces salariés le temps de retrouver un emploi en fléchant une partie de la taxation des complémentaires santé à cet effet. Ellendande également que soient valorisés les organismes complémentaires qui joueraient ainsi le jeu de la solidariténs cette période de crise sanitaire.

DÉCLARATION DE JOCELYNE CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

presse papier

**Documents** 

CRISE SANITAIRE ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ Pensons la protection sociale des travailleurs perdant leur emploi.